

**Ministère de l'Éducation Nationale**  
**Circonscription Rosny sur Seine 1**  
Sous la responsabilité de M. Quéré,  
Inspecteur de l'Éducation Nationale

**R.A.S.E.D.**

*Antenne Bonnières sur Seine*

**Réseau d'**  
**Aides**  
**Spécialisées aux**  
**Elèves en**  
**Difficulté**

R.A.S.E.D.

Ecole élémentaire Albert Anne  
Place de la Libération  
78270 Bonnières sur Seine

**Tél : 01.30.42.20.61**

## **Les membres du RASED**

### **Antenne Bonnières sur Seine :**

*Bennecourt, Blaru, Bonnières, Chaufour,  
Cravent, Gommecourt, Jeufosse, La Villeneuve  
en Chevrerie, Limetz-Villez, Lommoye, Méricourt,  
Moisson, Mousseaux*

### **Corine LAFON**

Psychologue scolaire

### **Carine GALIMARD**

Enseignante spécialisée chargée de  
l'aide à dominante rééducative  
(maître G)

### **Gaëlle PAUTONNIER**

Enseignante spécialisée chargée de  
l'aide à dominante pédagogique  
(maître E)

**Permanence téléphonique le jeudi de  
11h45 à 14h30 au 01 30 42 20 61**

## **Missions des membres du RASED**

**La psychologue scolaire :** elle apporte sa contribution à l'analyse des demandes concernant les élèves en difficulté scolaire, aux demandes d'orientation et d'intégration. L'observation, l'entretien et l'examen psychologiques sont ses principaux outils de travail. L'accord et la participation des parents sont indispensables.

**Le maître G chargé des aides à dominante rééducative :** il a pour objectifs d'aider l'élève à instaurer ou restaurer l'investissement scolaire, en lui permettant d'établir des liens entre « son monde personnel » et celui de l'école. Il travaille la relation avec l'enfant par l'intermédiaire du jeu et de la parole pour l'amener à devenir pleinement élève.

**Le maître E chargé des aides à dominante pédagogique :** il adapte les méthodes pédagogiques pour que l'élève en difficulté progresse dans ses apprentissages scolaires, maîtrise ses méthodes et ses techniques de travail. Il aide également l'élève à prendre conscience de ses progrès et à prendre confiance en lui en faisant l'expérience de la réussite.

## **FONCTIONNEMENT DU RASED**

### **Qui peut demander l'aide du Réseau ?**

Les enseignants  
Les parents qui peuvent prendre contact directement  
L'enfant

### **Comment intervient le Réseau ?**

Les élèves sont pris en charge en petits groupes ou individuellement pendant le temps scolaire et dans le groupe scolaire.

Des actions spécifiques sont menées par les enseignantes spécialisées (observations, évaluations, analyses conjointes avec les enseignants...)

Des bilans réguliers effectués avec l'élève, des entretiens faits avec les parents et des concertations avec l'équipe éducative permettront d'évaluer et de réajuster le projet d'aide initial.

Toutes les difficultés des élèves ne relèvent pas du RASED. Une aide extérieure est parfois nécessaire (orthophonie, psychomotricité, psychothérapie...)

### **LA PLACE DES PARENTS**

Dans tous les cas, l'accord des parents est demandé. Ils sont associés au projet d'aide de leur enfant.